



La Ferté-Bernard

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES C'EST QUOI ?

C'est un moyen d'expression et d'action pour les enfants fertois qui vont à la découverte de leur commune et font l'apprentissage de la vie citoyenne. Plus simplement, tu peux donner ton avis sur la ville mais aussi sur ton quartier ou sur ton école. Tu proposes des idées pour améliorer ou pour changer les cho-

ses de la vie de tous les jours.



ATTENTION : il faut que tes idées soient réalisables ! Dans un premier temps, les idées sont mises en commun et regroupées par thème (idées autour du sport, de la solidarité, de

l'environnement, de la sécurité...).

Puis il y a un vote interne lors d'une réunion pour choisir et faire le tri de toutes ces idées.

Ensuite, les enfants font la liste des choses à réaliser pour que le projet commence.

Voilà, tu as tous les éléments pour faire un bon conseiller... Alors au travail !

SI TU ES ELU... TU DEVRAS PARTICIPER

Une fois par mois : tu t'engages à participer aux réunions (un calendrier va suivre). Un ou une élu (e) pourra être présent (e) lors de

cette réunion afin d'être à l'écoute des projets dont tu es le porteparole.

Tu t'engages à informer régulièrement tes élec-

teurs (enfants de ton école) du travail fait au Conseil Municipal Jeunes et à leur demander leur avis.

Dans ce numéro :

Comment ça se passe ?	2
La campagne électorale	2
Le calendrier et les futures réunions	2
Le déroulement du vote	3
Le vote et le dépouillement	3
La proclamation des résultats	3
C'était l'année dernière	4

Si t'es prêt, mais perdu...

- Demande à ton instituteur ou ton institutrice des explications
- Parles-en avec tes parents, tes frères et sœurs, ils sauront te guider
- Tu peux aussi en parler avec les éducateurs « du temps du midi » (la cantine).
- **Après c'est toi qui choisis...**

LES ELECTIONS : comment ça se passe ?

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Qui peut être éligible ?
Tous les enfants fertois scolarisés à La Ferté Bernard dans les classes de CM1 et de CM2 de toutes les écoles publiques et privées. Les candidats devront avoir l'autorisation de leurs parents.

Qui peut être électeur ?
Chaque électeur recevra sa carte d'électeur indispensable pour voter.

Si tu veux être candidat ou candidate, et si tu as un peu de temps devant toi pour faire une campagne électorale, c'est-à-dire présenter tes idées, tes projets et en débattre avec les autres enfants de ton école.

Alors n'hésites pas à persuader ton entourage et réfléchis à ce que tu pourrais proposer pour inciter tes camarades à voter pour toi !



Tu peux même devenir maire !

Les 24 conseillers élus éliront un maire et quatre adjoints le soir de la 1ère réunion à la mairie.

LE CALENDRIER ET LES FUTURES REUNIONS



Les élections se dérouleront la semaine du 13 octobre au 17 octobre dans les écoles sur le temps scolaire.

Le mardi 21 octobre il y aura une réunion à la mai-

rie de la Ferté Bernard pour la proclamation officielle des résultats.

Ensuite, les réunions de travail se dérouleront tous les derniers jeudis ou vendredis de chaque mois à

l'Espace Jeunesse de 16H45 à 17H45.

Pour chaque réunion, tu recevras un courrier pour t'informer mais aussi informer tes parents.



LES OUTILS DE COMMUNICATION

Pour communiquer sur le contenu des différentes réunions, sur les projets, les actions, sur les rendez-vous à ne pas manquer, vous, jeunes élus, vous aurez la possibilité de faire un résumé qui sera mis en

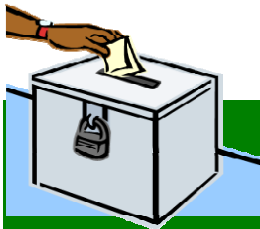
ligne sur le nouveau site internet de la ville de la Ferté Bernard.

Pour s'informer et informer les autres : vous pourrez aussi vous rendre à la mairie où une « boîte

aux lettres » sera à votre disposition pour récolter toutes les informations concernant les événements qui se déroulent dans la ville et prendre ainsi de bonnes habitudes, comme un vrai conseiller !

LE DEROULEMENT DU VOTE

- Tu dois être en possession de ta carte d'électeur.
- Tu prends le bulletin de vote et une enveloppe.
- Tu vas dans l'isoloir, tu coches les noms des candidats que tu as choisis.
- Il faudra élire 4 CM2 donc tu coches entre 0 et 4 noms. Il faudra élire 2 CM1, tu coches entre 0 et 2 noms.



Si les comptes sont bons : il y aura 24 conseillers municipaux jeunes pour partager, communiquer sur les projets et participer aux réunions.

Voici la liste des écoles de la Ferté Bernard

Ledru Rollin (en haut de la ville)

Jean Rostand (centre ville)

Victor Hugo (quartier St Laurent)

St Jean (école privée Pré-Belard)

LE VOTE ET LE DEPOUILLEMENT

Maintenant que tu as choisi, tu te diriges vers le bureau de vote où se trouve le Président et les assesseurs qui vérifient ton identité et si tu es bien sur la liste électorale. Tu mets l'enveloppe dans l'urne.

Ensuite tu signes près de ton nom sur la liste d'émargement. Le tampon apposé sur ta carte garantira ton vote.

Quand tous les élèves ont voté, le scrutin est clos et le dépouillement peut avoir lieu (tout le monde peut y assister). Des bureaux de 4 personnes sont mis en place.

Une personne vérifie si le bulletin est valide, une autre personne lit tout haut les noms cochés, les 2 autres personnes mettent un bâton devant le nom lu à

haute voix pour les comptabiliser. Elles sont deux à faire le même travail pour pouvoir contrôler. Ensuite les voix de chaque bureau sont additionnées.

Les résultats sont inscrits dans le procès-verbal. En cas d'égalité de voix, c'est le ou la plus âgé (é) des candidats (es) qui l'emporte.

PROCLAMATION DES RESULTATS



1ère date

Les résultats de toutes les écoles seront proclamés à la mairie le mardi 21 OCTOBRE 2008 à 17h00 en

présence de Monsieur le Maire.

Les enfants élus recevront un courrier pour cet événe-

ment. Les conseillers de l'année scolaire précédente seront aussi présents pour la « passation de pouvoir ».

Le mot du maire

L'apprentissage de la citoyenneté est un exercice difficile.

C'est pourquoi, l'ensemble du Conseil Municipal se tient à votre disposition pour vous conseiller, vous écouter et vous guider. Je serai moi-même très attentif à vos besoins comme à vos attentes en me rendant disponible chaque fois que vous souhaiterez me rencontrer. Les thèmes sur lesquels vous pourrez réfléchir porteront sur l'environnement, l'aménagement et la sécurité de la Ville ou autour de votre école, le sport la culture et la solidarité. Les Adjointes et Conseillères Municipales en photo ci-contre travaillent sur ces thèmes et pourrons vous aider dans vos travaux. Tous ensemble, nous allons continuer à faire bouger La Ferté.

jean -Carles GRELIER



*Madame Josette Jacob
adjointe au maire chargée de
la jeunesse et des sports.*

*Madame Cécile Knittel
adjointe au maire chargée de
l'Environnement et du cadre de vie*



PLUS D'INFOS

ADRESSE MAIL : Mairie@la-ferte-bernard.com

Mairie de la Ferté Bernard : 02 43 60 72 72

ANIMATRICE DU CMJ : Anne Combelle

TEL : 02 43 71 04 41 ou Portable 06 77 40 40 19



*Madame Pascale Lévêque
conseillère municipale chargée de
mission pour
le développement durable*

*Madame Bénédicte Marchais
conseillère municipale chargée de
mission pour le handicap*



C'était l'année dernière

Les enfants de l'école Jean Rostand avaient comme projet l'année dernière de mettre en place une action avec des personnes âgées.

C'est chose faite puisque le mercredi 18 juin 2008, 45 personnes des 4 structures d'accueil (Le Foulon, Le Closeau, St Julien et Paul Charpron) étaient représentées et les personnes âgées ont pu participer à un goûter récréatif au restaurant d'enfants.



Les jeunes conseillers pouvaient inviter un camarade de leur choix afin d'aider soit à la préparation de cet après-midi soit à la décoration de la salle.

La chorale du foyer hébergement du Closeau nous a interprété plusieurs chansons.

Différentes animations étaient proposées telles que des jeux de sociétés mais aussi des petits jeux sportifs.

En invitant les personnes du 3ème âge à participer à ces différents jeux, les échanges et le dialogue se sont vite mis en place.

Vers 17H00 le petit train attendait tout le monde pour le retour.

Le mercredi suivant, tous les enfants se retrouvaient de nouveau pour élaborer des panneaux illustrant cet agréable moment. Panneaux qui ont été placés successivement dans les quatre maisons de retraite.

